



Avocat / Avocate d'affaires

L'avocat ou l'avocate d'affaires défend les intérêts des entreprises. Il ou elle assure la rédaction et la négociation de contrats, la gestion des contentieux et des litiges, ainsi que le conseil juridique aux dirigeants pour que les entreprises puissent mener à bien leurs projets.

SOMMAIRE

[Le métier](#)

[Les études](#)

[Emploi et secteur](#)

[Pour aller plus loin](#)

Niveau minimum d'accès : **bac + 7**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Secteur professionnel : Droit et justice

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© fizkes/iStock/Getty Images

Le métier

Cet avocat ou cette avocate a pour spécialité le droit des affaires. Ses clients ? Des entreprises qui font appel à ses compétences pour défendre leurs intérêts. Parmi ses missions : le conseil aux dirigeants sur des questions juridiques, la négociation et la rédaction de contrats mais aussi la gestion des contentieux. Même si ce n'est pas le cœur de son métier, l'avocat ou l'avocate d'affaires peut plaider devant un tribunal (judiciaire ou de commerce), par exemple en cas de litiges, de contrefaçons ou de non respect de contrat. Il ou elle exerce le plus souvent dans un cabinet spécialisé en droit des affaires (notamment international) ou au sein du service juridique d'une entreprise. Les spécialisations sont diverses : droit des sociétés, droit commercial, droit fiscal, droit bancaire, droit de la propriété intellectuelle, droit des nouvelles technologies, par exemple. Chacune d'elles nécessite des connaissances et compétences spécifiques. Tout avocat d'affaires doit effectuer une veille juridique dans son domaine, les lois évoluant sans cesse. Il ou elle doit pouvoir donner le conseil le plus avisé à ses clients. Échanger et collaborer avec ses collègues spécialisés lui permet d'affiner sa compréhension des enjeux d'un dossier. Sens du relationnel, rigueur, sang-froid et résistance au stress sont essentiels dans l'exercice de ce métier.

Les études

5 ans d'études pour préparer une licence puis un master en droit des affaires et réussir l'examen d'entrée à l'école d'avocats. La formation professionnelle de 18 mois est sanctionnée par le Capa (certificat d'aptitude à la profession d'avocat), indispensable pour exercer.

bac + 7

[→ Certificat d'aptitude à la profession d'avocat](#)

Emploi et secteur

Secteur

Droit et justice

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[l'ai le sens du contact →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux faire respecter la loi →](#)

Autres métiers à découvrir

Magistrat administratif

Greffier administratif

Juriste contentieux

Greffier des tribunaux de commerce

Juge d'instruction